

	Proposition de loi n° 268 (2008-2009) visant à réformer le champ des poursuites de la prise illégale d'intérêts des élus locaux	N°	1
COMMISSION DES LOIS	Examen en commission : Mercredi 2 juin 2010		

A M E N D E M E N T

présenté par Mme Anne-Marie Escoffier

INTITULÉ

Rédiger comme suit l'intitulé de la proposition de loi :

Proposition de loi visant à clarifier le champ des poursuites de la prise illégale d'intérêt

OBJET

Prendre en compte tout à la fois l'objet de la proposition de loi et l'ensemble des personnes soumises aux dispositions de l'article 432-12 du code pénal.